

COMMUNE DE BERLOZ

AVIS - URBANISME

L'administration communale fait savoir que Mr et Mme MUSICK-BRONCKART demeurant rue de l'Eglise, 39/2 à 4257 Corswarem, ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis rue Jacquemin (lots 3 et 4 du lotissement NOEL) à 4257 Corswarem, cadastré 3ème division, section B, n° 170S.

Le projet consiste en LA CONSTRUCTION D'UNE ANNEXE (GARAGE) A UNE HABITATION UNIFAMILIALE, et présente les caractéristiques suivantes : dérogations aux prescriptions du lotissement (implantation du garage hors zone prévue et inclinaison de toiture) – CWATUP article 330, 11°.

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du vendredi 13 janvier au vendredi 27 janvier 2017 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 19 janvier 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le vendredi 27 janvier 2017 de 16.00 à 16.30 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 10 janvier 2017.

Le Bourgmestre,

Sceau

Joseph Dedry